

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quatorze

Le six janvier

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à vingt heures à la mairie

Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 27 décembre 2013

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 19 Votants : 23

PRESENTS: THOMAS J.- BRIAND Y.- CHATAL J.P- DAVID G.- Mme DENIGOT B.- Mme GICQUIAUX C.- Mme GRUEL N.- GUIHARD A.- Mme LAPORTE M.- Mme LE BORGNE S.- Mme LEVRAUD F.- MATHIEU J.P.- OILLIC J.P.- Mme PANHELLEUX F. - PEDRON A.- Mme PERRAUD C.- Mme PHILIPPE J. - PROU A.- THURIAUD M.
ABSENTS : ARDOUIN M.- Mme FRANCO M.- FREOUR J.C.- Mme HUGUET E.- JOUSSE E. - PROVOST L.

POUVOIRS : ARDOUIN M. à THOMAS J.- Mme FRANCO M. à PROU A.- Mme HUGUET E. à DAVID G.- PROVOST L. à PEDRON A.

Secrétaire de séance : Mme LEVRAUD Françoise

Objet : Budget annexe Lotissement de l'Orée du Bois
Décision modificative n°2-2013

Consécutivement à la clôture du budget annexe du Lotissement de l'Orée du Bois, il convient de procéder au reversement de l'excédent de fonctionnement au budget principal.

C'est la raison pour laquelle il propose de modifier le budget commune suit :

Dépenses de fonctionnement

<u>Chapitre-article</u>	<u>Libellé</u>	<u>Crédit ouvert</u>	<u>Modification</u>	<u>Nouveau crédit</u>
<u>011-605</u>	Travaux	41 400,00 €	-5 363,85€	36 036,15 €
<u>65-6522</u>	Reversement de l'excédent	31 504,58 €	+15 259,46 €	46 764,04 €

Recettes de fonctionnement

<u>Chapitre-article</u>	<u>Libellé</u>	<u>Crédit ouvert</u>	<u>Modification</u>	<u>Nouveau crédit</u>
<u>74-74758</u>	Participation du SDEM	0,00 €	+ 9 895,61 €	9 895,61 €

L'assemblée est invitée à se prononcer sur cette décision modificative n°2 du budget du lotissement de l'Orée du Bois.

Le conseil municipal, après délibération, adopte à l'unanimité la décision modificative telle que mentionnée ci-dessus.

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Jean THOMAS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140106-2014D17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/01/2014
Publication : 08/01/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

